

129437-2026 - Mise en concurrence

Belgique – Autobus électriques – Fourniture d'une solution de transport public de type autobus électriques articulés

OJ S 38/2026 24/02/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire - Avis de changement

Fournitures

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: OPERATEUR DE TRANSPORT DE WALLONIE

Adresse électronique: iam@letec.be

Activité de l'entité adjudicatrice: Services de chemin de fer urbain, de tramway, de trolleybus ou d'autobus

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Fourniture d'une solution de transport public de type autobus électriques articulés

Description: Objet de l'accord-cadre : Fourniture de véhicules de type autobus électriques articulés. Description de l'accord-cadre : Ces véhicules seront neufs et du type autobus, Classe I, au sens du R107. La seule source externe d'énergie autorisée est l'électricité. Le véhicule proposé étant un véhicule entièrement électrique, les auxiliaires de chauffage le seront aussi. L'accord-cadre est constitué de 2 lots : Il est précisé que les quantités présumées indiquées ci-après pour chacun des lots sont données à titre purement indicatif, sans engagement de la part du pouvoir adjudicateur de les commander réellement. Aucune indemnisation ne pourra être réclamée par l'adjudicataire si les commandes passées, via les marchés subséquents du présent accord-cadre, n'atteignent pas les quantités présumées. Les quantités réellement commandées pourront donc être inférieures à la quantité présumée mais ne pourront, en tout état de cause, pas dépasser la quantité maximale indiquée pour chaque lot. Les quantités (présumée et maximale) sont calculées sur la durée totale maximale du marché, soit 6 ans conformément au point II.12 ci-après. Chaque marché subséquent précisera la quantité de véhicules par commande. LOT 1 : Véhicules de type autobus électriques articulés d'une longueur comprise entre 17,30 et 18,70 mètres et équipés de 4 portes Quantité présumée : 57 véhicules Quantité maximale : 60 véhicules LOT 2 : Véhicules de type autobus électriques articulés d'une longueur comprise entre 17,30 et 18,70 mètres et équipés de 4 portes Quantité présumée : 120 véhicules Quantité maximale : 250 véhicules Cinq options obligatoires sont prévues : 1) Sera prévu, sur le véhicule, un dispositif permettant de recharger les batteries du véhicules au moyen, d'une prise, située le plus près possible de la roue avant droite techniquement compatible avec ceux déjà exploités par le maître de l'ouvrage, et conforme aux évolutions futures de la norme CENELEC. La puissance maximale disponible sur le chargeur du pouvoir adjudicateur : 300 Kw. ; 2) Prix unitaire par journée de formation supplémentaire ; 3) Contrat de maintenance du bus ; 4) Garantie sur les organes électriques haute tension (batteries de traction, machines électriques de traction et électronique de puissance) ; 5) Fourniture d'outillage spécifique Une option facultative est prévue : 1) Système de rétro-vision par caméra Ces fournitures répondront aux spécifications reprises dans la partie technique du présent Cahier Spécial des Charges. Lieu de livraison : Région Wallonne.

Identifiant de la procédure: c561f67b-af48-4e7d-9bbe-81280a6f685f

Identifiant interne: PPP0WV-1985/6097/DT-TECH-2026-03

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 34144910 Autobus électriques

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Namur (BE352)

Pays: Belgique

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Namur (BE352)

Pays: Belgique

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. Namur (BE352)

Pays: Belgique

2.1.3. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 461 003 604,79 EUR

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: /

Base juridique:

Directive 2014/25/UE

2.1.5. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre: 2

Conditions du marché:

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: 2

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Véhicules de type autobus électriques articulés d'une longueur comprise entre 17,30 et 18,70 mètres et équipés de 4 portes

Description: LOT 1 : Véhicules de type autobus électriques articulés d'une longueur comprise entre 17,30 et 18,70 mètres et équipés de 4 portes Quantité présumée : 57 véhicules Quantité maximale : 60 véhicules

Identifiant interne: DT-TECH-2026-03_1

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 34144910 Autobus électriques

Nomenclature complémentaire (cpv): 34144910 Autobus électriques, 34121200 Autobus articulés

Options:

Description des options: Options autorisées (Une option facultative est prévue : 1) Système de rétro-vision par caméra (cf. page 26 des exigences techniques.) Options exigées (Cinq options obligatoires sont prévues, pour chacun des lots : 1) Sera prévu, sur le véhicule, un dispositif permettant de recharger les batteries du véhicules au moyen, d'une prise, située le plus près possible de la roue avant droite techniquement compatible avec ceux déjà exploités par le maître de l'ouvrage, et conforme aux évolutions futures de la norme CENELEC. La puissance maximale disponible sur le chargeur du pouvoir adjudicateur : 300 Kw. (cf. page 4 des exigences techniques) 2) Prix unitaire par journée de formation supplémentaire (cf. page 38 des exigences techniques) 3) Contrat de maintenance du bus (cf. page 40 des exigences techniques) 4) Garantie sur les organes électriques haute tension (batteries de traction, machines électriques de traction et électronique de puissance) (cf. page 42 des exigences techniques et annexe 16) 5) Fourniture d'outillage spécifique (cf. page 43 des exigences techniques))

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Avenue Gouverneur Bovesse 96

Ville: Jambes (Namur)

Code postal: 5100

Subdivision pays (NUTS): Arr. Namur (BE352)

Pays: Belgique

Informations complémentaires: OPERATEUR DE TRANSPORT DE WALLONIE

5.1.3. Durée estimée

Durée: 72 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 1

Autres informations sur le renouvellement: Le lot 1 comporte une reconduction. La reconduction opère tacitement, pour chacun des lots, à la fin de chaque période, sauf volonté en sens contraire manifestée par l'adjudicateur au moins 3 mois avant le terme de la période en cours. Le renon peut être signifié par le pouvoir adjudicateur par l'envoi d'une lettre recommandée à l'adresse de l'adjudicataire. La non-reconduction du marché n'entraîne aucun droit à indemnisation quelconque.

5.1.5. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 87 605 027,39 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Informations complémentaires: Quantité maximale : 60 véhicules

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Références sur des livraisons spécifiées

Description du critère de sélection: Le candidat communiquera des références attestant de la fabrication de bus électriques articulés d'une longueur comprise entre 17,30 et 18,70 mètres et équipés de 4 portes, de catégorie M3, au cours des quatre dernières années civiles. L'ensemble de ces références devra attester de la fabrication par le candidat d'au moins 50 véhicules. Chacune des références présentées doit indiquer : - Le nom du bénéficiaire de la référence, client public ou privé ; - Le nombre de pièces fabriquées/produites au bénéfice du client, pour chaque référence (indiquer la longueur de chaque véhicule qui constitue une référence) ; - Les dates de livraison des références Niveau(x) minimal(aux): L'ensemble de ces références devra attester de la fabrication par le candidat d'au moins 50 véhicules.

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: 2.4.1 Situation juridique du soumissionnaire (motifs d'exclusion) Conformément à l'article 151 de la Loi du 17 juin 2016, les motifs d'exclusion spécifiés dans les articles 67 à 69 de ladite loi sont applicables. a) Motifs d'exclusion obligatoires (article 67 de la Loi du 17 juin 2016, article 67 de l'Arrêté royal du 18 juin 2017 et article 61 de l'Arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques) S'agissant des motifs d'exclusions obligatoires : sauf s'ils indiquent dans le DUME avoir pris des mesures suffisantes afin de démontrer leur fiabilité, conformément à l'article 70 de la loi du 17 juin 2016, seuls les candidats ne tombant pas dans un des motifs d'exclusion énumérés aux articles 67 de la Loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics et 61 de l'Arrêté Royal du 18/04/2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques peuvent participer au présent marché public. À cette fin, les candidats joindront à leur demande de participation un EXTRAIT DU CASIER JUDICIAIRE de la société ou de la personne physique qui souhaite participer au présent marché. Cet extrait date de moins de 6 mois par rapport à la date limite de remise des demandes de participation, attestant de l'absence de condamnation du candidat pour un des délits suivants : - participation à une organisation criminelle ; - corruption ; - fraude ; - infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction ; - blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme ; - travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains ; - occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal. Cette disposition s'applique de la même manière à l'égard de l'entité à la capacité de laquelle le candidat fait appel (tiers ou sous-traitant) lorsque la capacité de cette entité est déterminante pour la sélection dudit candidat. ! Conformément à l'art. 67 de la loi du 17/06/2016, l'obligation d'exclure le candidat s'applique aussi lorsque la personne condamnée par jugement définitif est un membre de l'organe administratif, de gestion ou de surveillance dudit candidat ou détient un pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle en son sein. À cette fin, les candidats pressentis être sélectionnés fourniront obligatoirement un extrait du casier judiciaire pour TOUTES les personnes visées au paragraphe précédent et datant de moins de 6 mois par rapport à la date limite de remise des demandes de participation, attestant de l'absence de condamnation pour un des délits précités. EN CONCLUSION : les candidats joindront à la demande de participation un EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE datant de moins de 6 mois par rapport à la date limite de remise des demandes de participation pour : le candidat lui-même : la société OU la personne physique qui répond au marché public la personne signataire de la candidature, ainsi que le CEO (directeur général) et le CFO (directeur financier) de la société, dans le cas où il s'agit d'une personne différente de celle qui signe la candidature. l'éventuelle entité (tiers ou sous-traitant(s)) à la capacité de laquelle le candidat fait appel SI la capacité de cette entité est déterminante pour la sélection du candidat (le candidat fait appel à sa capacité pour satisfaire à un critère de sélection) En cas de groupement d'opérateurs économiques sans personnalité juridique : ce qui précède s'applique à chaque membre dudit groupement. Les demandes d'extrait de casier judiciaire

peuvent se faire auprès du SPF Justice, via le lien suivant : https://justice.belgium.be/fr/themes_et_dossiers/documents/demander_des_documents/extrait_de_casier_judiciaire Pour les opérateurs étrangers Les candidats fourniront obligatoirement un document équivalent à l'extrait de casier judiciaire belge, c'est-à-dire, soit un extrait de casier judiciaire proprement dit, pour les pays où ce document existe, soit une déclaration sous serment datée de moins de 6 mois, pour : • Votre société (personne morale) ; • Votre CEO (directeur général) ; • Votre CFO (directeur financier) ; • l'éventuelle entité tierce à la capacité de laquelle le candidat fait appel Si la capacité de cette entité est déterminante pour la sélection du candidat (le candidat fait appel à sa capacité pour satisfaire à un critère de sélection. Le casier judiciaire du CEO (directeur général) et du CFO (directeur financier) de l'entité tierce devront également être transmis ; • En cas de groupement d'opérateurs économiques sans personnalité juridique : ce qui précède s'applique à chaque membre dudit groupement. Nous entendons par déclaration sous serment (affidavit) une déclaration soumise à une authentification par une autorité compétente (notaire, avocat ou officier judiciaire). Ce document devra attester de l'absence de condamnation du candidat pour un des délits suivants : - participation à une organisation criminelle ; - corruption ; - fraude ; - infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction ; - blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme ; - travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains ; - occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal. b) Motifs d'exclusion facultatifs (article 69 de la Loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics,) Tout candidat qui se trouve dans une situation visée à l'article 69 de la Loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics peut être exclu de la procédure de passation du marché public conformément aux conditions posées par celle-ci. Conformément à l'article 73 de la loi du 17/06/2016, le Pouvoir Adjudicateur, pour les candidats belges, vérifiera notamment le respect de l'obligation de l'article 69 2° de la loi du 17/06/201

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Qualité

Description: Performances

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 15

Critère:

Type: Qualité

Description: DNSH

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 10

Critère:

Type: Qualité

Description: Accès PMR-UFR

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 10

Critère:

Type: Qualité

Description: Confort

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 10

Critère:

Type: Qualité

Description: Outil de travail

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 25

Critère:

Type: Qualité

Description: Disponibilité

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 20

Critère:

Type: Coût

Description: Coût global - TCO

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 10

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1985/WV/2026>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de la procédure:

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner: 15/04/2026

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Description de la garantie financière: Cautionnement (5 % sur les postes 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7; Le cautionnement suivant est exigé, pour chacun des lots, à : 5% du montant d'attribution de chaque marché subséquent (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure. Le cautionnement doit être constitué dans les 30 jours de calendrier suivant le jour de la conclusion de chaque marché subséquent. La preuve de la constitution du cautionnement doit être envoyée à l'adresse du pouvoir adjudicateur. Lorsque l'adjudicataire ne constitue pas le cautionnement dans les délais prévus, les dispositions prévues à l'article 29 de l'arrêté royal du 14 janvier 2013 pourront être appliquées. La justification, signée par le déposant, indique le bénéficiaire du cautionnement, son affectation (indication de l'objet du marché et de la référence du cahier spécial des charges), ainsi que les nom, prénom et adresse complète de l'adjudicataire.

Libération du cautionnement : - La partie du cautionnement correspondante au prorata de la valeur d'achat des véhicules pourra être libérée sur demande de l'adjudicataire à la suite de la réception provisoire. - La demande de l'adjudicataire de procéder à la réception définitive pour chaque commande tient lieu de demande de libération du solde du cautionnement.)

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 16/03/2026 11:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: /

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué:
/

Arrangement financier: /

Arrangement financier: /

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Conseil d'Etat

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Sans préjudice des articles 38 /14 à 38/16 de l'AR du 14/01/2013, les éventuelles réclamations et requêtes doivent être introduites par l'adjudicataire au fonctionnaire dirigeant par lettre recommandée à la Poste.

Les délais prennent cours à la date du dépôt de l'envoi à la Poste. Toute action judiciaire se rapportant au présent accord-cadre est soumise obligatoirement à la seule juridiction des tribunaux de l'Arrondissement Judiciaire de Namur. Toute disposition contraire dans l'offre du soumissionnaire ou de l'adjudicataire est réputée non écrite. Seul le droit belge est d'application.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: OPERATEUR DE TRANSPORT DE WALLONIE

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Conseil d'Etat

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: OPERATEUR DE TRANSPORT DE WALLONIE

5.1. Lot: LOT-0002

Titre: Véhicules de type autobus électriques articulés d'une longueur comprise entre 17,30 et 18,70 mètres et équipés de 4 portes

Description: Véhicules de type autobus électriques articulés d'une longueur comprise entre 17,30 et 18,70 mètres et équipés de 4 portes

Identifiant interne: DT-TECH-2026-03_2

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 34144910 Autobus électriques

Nomenclature complémentaire (cpv): 34144910 Autobus électriques, 34121200 Autobus articulés

Options:

Description des options: Options autorisées (1) Système de rétro-vision par caméra (cf. page 26 des exigences techniques).) Options exigées (1) Sera prévu, sur le véhicule, un dispositif permettant de recharger les batteries du véhicules au moyen, d'une prise, située le plus près possible de la roue avant droite techniquement compatible avec ceux déjà exploités par le maître de l'ouvrage, et conforme aux évolutions futures de la norme CENELEC. La puissance maximale disponible sur le chargeur du pouvoir adjudicateur : 300 Kw. (cf. page 4 des exigences techniques) 2) Prix unitaire par journée de formation supplémentaire (cf. page 38 des exigences techniques) 3) Contrat de maintenance du bus (cf. page 40 des exigences techniques) 4) Garantie sur les organes électriques haute tension (batteries de traction, machines électriques de traction et électronique de puissance) (cf. page 42 des exigences techniques et annexe 16) 5) Fourniture d'outillage spécifique (cf. page 43 des exigences techniques))

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Avenue Gouverneur Bovesse 96

Ville: Jambes (Namur)

Code postal: 5100

Subdivision pays (NUTS): Arr. Namur (BE352)

Pays: Belgique

Informations complémentaires: OPERATEUR DE TRANSPORT DE WALLONIE

5.1.3. Durée estimée

Durée: 72 Mois

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 1

Autres informations sur le renouvellement: Le lot 2 comporte une reconduction.

5.1.5. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 373 398 577,40 EUR

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Informations complémentaires: Quantité maximale : 250 véhicules

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: 2.4.1 Situation juridique du soumissionnaire (motifs d'exclusion) Conformément à l'article 151 de la Loi du 17 juin 2016, les motifs d'exclusion spécifiés dans les articles 67 à 69 de ladite loi sont applicables. a) Motifs d'exclusion obligatoires (article 67 de la Loi du 17 juin 2016, article 67 de l'Arrêté royal du 18 juin 2017 et article 61 de l'Arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques) S'agissant des motifs d'exclusions obligatoires : sauf s'ils indiquent dans le DUME avoir pris des mesures suffisantes afin de démontrer leur fiabilité, conformément à l'article 70 de la loi du 17 juin 2016, seuls les candidats ne tombant pas dans un des motifs d'exclusion énumérés aux articles 67 de la Loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics et 61 de l'Arrêté Royal du 18/04/2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques peuvent participer au présent marché public. À cette fin, les candidats joindront à leur demande de participation un EXTRAIT DU CASIER JUDICIAIRE de la société ou de la personne physique qui souhaite participer au présent marché. Cet extrait date de moins de 6 mois par rapport à la date limite de remise des demandes de participation, attestant de l'absence de condamnation du candidat pour un des délits suivants : - participation à une organisation criminelle ; - corruption ; - fraude ; - infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction ; - blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme ; - travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains ; - occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal. Cette disposition s'applique de la même manière à l'égard de l'entité à la capacité de laquelle le candidat fait appel (tiers ou sous-traitant) lorsque la capacité de cette

entité est déterminante pour la sélection dudit candidat. ! Conformément à l'art. 67 de la loi du 17/06/2016, l'obligation d'exclure le candidat s'applique aussi lorsque la personne condamnée par jugement définitif est un membre de l'organe administratif, de gestion ou de surveillance dudit candidat ou détient un pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle en son sein. À cette fin, les candidats pressentis être sélectionnés fourniront obligatoirement un extrait du casier judiciaire pour TOUTES les personnes visées au paragraphe précédent et datant de moins de 6 mois par rapport à la date limite de remise des demandes de participation, attestant de l'absence de condamnation pour un des délits précités. EN CONCLUSION : les candidats joindront à la demande de participation un EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE datant de moins de 6 mois par rapport à la date limite de remise des demandes de participation pour : le candidat lui-même : la société OU la personne physique qui répond au marché public la personne signataire de la candidature, ainsi que le CEO (directeur général) et le CFO (directeur financier) de la société, dans le cas où il s'agit d'une personne différente de celle qui signe la candidature. l'éventuelle entité (tiers ou sous-traitant(s)) à la capacité de laquelle le candidat fait appel SI la capacité de cette entité est déterminante pour la sélection du candidat (le candidat fait appel à sa capacité pour satisfaire à un critère de sélection) En cas de groupement d'opérateurs économiques sans personnalité juridique : ce qui précède s'applique à chaque membre dudit groupement. Les demandes d'extrait de casier judiciaire peuvent se faire auprès du SPF Justice, via le lien suivant : https://justice.belgium.be/fr/themes_et_dossiers/documents/demander_des_documents/extrait_de_casier_judiciaire Pour les opérateurs étrangers Les candidats fourniront obligatoirement un document équivalent à l'extrait de casier judiciaire belge, c'est-à-dire, soit un extrait de casier judiciaire proprement dit, pour les pays où ce document existe, soit une déclaration sous serment datée de moins de 6 mois, pour : • Votre société (personne morale) ; • Votre CEO (directeur général) ; • Votre CFO (directeur financier) ; • l'éventuelle entité tierce à la capacité de laquelle le candidat fait appel SI la capacité de cette entité est déterminante pour la sélection du candidat (le candidat fait appel à sa capacité pour satisfaire à un critère de sélection. Le casier judiciaire du CEO (directeur général) et du CFO (directeur financier) de l'entité tierce devront également être transmis ; • En cas de groupement d'opérateurs économiques sans personnalité juridique : ce qui précède s'applique à chaque membre dudit groupement. Nous entendons par déclaration sous serment (affidavit) une déclaration soumise à une authentification par une autorité compétente (notaire, avocat ou officier judiciaire). Ce document devra attester de l'absence de condamnation du candidat pour un des délits suivants : - participation à une organisation criminelle ; - corruption ; - fraude ; - infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction ; - blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme ; - travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains ; - occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal. b) Motifs d'exclusion facultatifs (article 69 de la Loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics,) Tout candidat qui se trouve dans une situation visée à l'article 69 de la Loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics peut être exclu de la procédure de passation du marché public conformément aux conditions posées par celle-ci. Conformément à l'article 73 de la loi du 17/06/2016, le Pouvoir Adjudicateur, pour les candidats belges, vérifiera notamment le respect de l'obligation de l'article 69 2° de la loi du 17/06/201

Critère: Références sur des livraisons spécifiées

Description du critère de sélection: Le candidat communiquera des références attestant de la fabrication de bus électriques articulés d'une longueur comprise entre 17,30 et 18,70 mètres et équipés de 4 portes, de catégorie M3, au cours des quatre dernières années civiles. L'ensemble de ces références devra attester de la fabrication par le candidat d'au moins 100 véhicules. Chacune des références présentées doit indiquer : - Le nom du bénéficiaire de la

référence, client public ou privé ; - Le nombre de pièces fabriquées/produites au bénéfice du client, pour chaque référence (indiquer la longueur de chaque véhicule qui constitue une référence) ; - Les dates de livraison des références Niveau(x) minimal(aux): L'ensemble de ces références devra attester de la fabrication par le candidat d'au moins 100 véhicules.

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Qualité

Description: Performances

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 15

Critère:

Type: Qualité

Description: DNSH

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 10

Critère:

Type: Qualité

Description: Accès PMR-UFR

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 10

Critère:

Type: Qualité

Description: Confort

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 10

Critère:

Type: Qualité

Description: Outil de travail

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 25

Critère:

Type: Qualité

Description: Disponibilité

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 20

Critère:

Type: Coût

Description: Coût global - TCO

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 10

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1985/WV/2026>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de la procédure:

Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner: 15/04/2026

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requête

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Description de la garantie financière: Cautionnement (5 % sur les postes 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7; Le cautionnement suivant est exigé, pour chacun des lots, à : 5% du montant d'attribution de chaque marché subséquent (hors TVA), arrondi à la dizaine supérieure. Le cautionnement doit être constitué dans les 30 jours de calendrier suivant le jour de la conclusion de chaque marché subséquent. La preuve de la constitution du cautionnement doit être envoyée à l'adresse du pouvoir adjudicateur. Lorsque l'adjudicataire ne constitue pas le cautionnement dans les délais prévus, les dispositions prévues à l'article 29 de l'arrêté royal du 14 janvier 2013 pourront être appliquées. La justification, signée par le déposant, indique le bénéficiaire du cautionnement, son affectation (indication de l'objet du marché et de la référence du cahier spécial des charges), ainsi que les nom, prénom et adresse complète de l'adjudicataire.

Libération du cautionnement : - La partie du cautionnement correspondante au prorata de la valeur d'achat des véhicules pourra être libérée sur demande de l'adjudicataire à la suite de la réception provisoire. - La demande de l'adjudicataire de procéder à la réception définitive pour chaque commande tient lieu de demande de libération du solde du cautionnement.)

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 16/03/2026 11:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: /

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué: /

Arrangement financier: /

Arrangement financier: /

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Conseil d'Etat

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Sans préjudice des articles 38 /14 à 38/16 de l'AR du 14/01/2013, les éventuelles réclamations et requêtes doivent être introduites par l'adjudicataire au fonctionnaire dirigeant par lettre recommandée à la Poste.

Les délais prennent cours à la date du dépôt de l'envoi à la Poste. Toute action judiciaire se rapportant au présent accord-cadre est soumise obligatoirement à la seule juridiction des tribunaux de l'Arrondissement Judiciaire de Namur. Toute disposition contraire dans l'offre du soumissionnaire ou de l'adjudicataire est réputée non écrite. Seul le droit belge est d'application.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: OPERATEUR DE TRANSPORT DE WALLONIE

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Conseil d'Etat
Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: OPERATEUR DE
TRANSPORT DE WALLONIE

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: OPERATEUR DE TRANSPORT DE WALLONIE

Numéro d'enregistrement: OTW

Adresse postale: Avenue Gouverneur Bovesse 96

Ville: Jambes (Namur)

Code postal: 5100

Subdivision pays (NUTS): Arr. Namur (BE352)

Pays: Belgique

Point de contact: Jean-Michel SOORS

Adresse électronique: iam@letec.be

Téléphone: +32 81322711

Télécopieur: +32 81322710

Adresse internet: <http://www.letec.be/>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Conseil d'Etat

Numéro d'enregistrement: BE 0931.814.266

Adresse postale: Rue de la science 33

Ville: BRUXELLES

Code postal: 1040

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

Adresse électronique: info@conseildetat.be

Téléphone: +32 22349611

Adresse internet: <http://conseildetat.be/?page=e-procedure&lang=fr>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1. ORG-0003

Nom officiel: 3P - Aanbieder van diensten / Prestataire de services

Numéro d'enregistrement: BE 0475.480.736

Ville: Antwerpen / Anvers

Code postal: 2000

Subdivision pays (NUTS): Arr. Antwerpen (BE211)

Pays: Belgique

Adresse électronique: info@3p.eu

Téléphone: +32 3 294 30 51

Rôles de cette organisation:

8.1. ORG-0004

Nom officiel: FPS Policy and Support

Numéro d'enregistrement: BE 0671.516.647

Ville: Brussels

Code postal: 1000

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

Adresse électronique: e.proc@publicprocurement.be

Téléphone: +32 2 740 80 00

Rôles de cette organisation:

TED eSender

10. Changement

Version de l'avis antérieur à modifier

:

da8c110b-4675-4137-9de7-3f9006ed8854-01

Principale raison du changement

:

Mise à jour d'informations

Description

:

Les documents suivants ont été ajoutés aux annexes techniques : - Annexe 1a évaluation bus articulés - Lot 1_20022026 ; - Annexe 1b évaluation bus articulés - Lot 1_20022026 ; - Annexe 13a - équipements embarqués_20022026 Ces documents remplacent les annexes techniques précédentes n°1a - 1b et 13a. Les documents du marché ont été modifiés le 20/02/26.

PROCEDURE - Les documents suivants ont été ajoutés aux annexes techniques : - Annexe 1a évaluation bus articulés - Lot 1_20022026 ; - Annexe 1b évaluation bus articulés - Lot 1_20022026 ; - Annexe 13a - équipements embarqués_20022026 Ces documents remplacent les annexes techniques précédentes n°1a - 1b et 13a. .

10.1. Changement

Identifiant de la section: PROCEDURE

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 731b2de4-40c5-47fe-b2db-8b8b965d2848 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 17

Date d'envoi de l'avis: 20/02/2026 00:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Date et heure de transmission de l'avis (eSender): 20/02/2026 00:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 129437-2026

Numéro de publication au JO S: 38/2026

Date de publication: 24/02/2026